

Cont@ct
n° 17 du 1er juin 2014

Fédération sportive de

la **ligue** de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

La confiance se mérite !

Citoyens, nous vivons une période difficile car notre démocratie est en danger !

En mars puis en mai, par 2 fois, la démocratie a subi une double défaite.

La première avec la percée du Front National qui se traduit par une présence accrue dans le paysage politique national et européen.

La seconde défaite, peut-être plus inquiétante, a été infligée par ceux qui n'ont pas pris la peine de voter. Le civisme électoral s'effrite d'un scrutin à l'autre atteignant maintenant l'échelon local. Cette attitude traduit de la part de nombreux concitoyens non pas un désintérêt pour la chose publique mais une sorte de fatalisme.

La confiance en nos représentants politiques est perdue et cela se traduit par un rejet général dont profite le Front National.

UFOLEPiens, nous avons la chance d'avoir vécu des élections réconfortantes lors de l'Assemblée Générale de Paris. Le taux de participation était correct et les différents votes ont montré une confiance évidente de nos responsables départementaux envers la politique menée au plan national.

Pourquoi un tel engouement aux propositions présentées par les élus nationaux ?

Le travail continu proposé pour aboutir à un projet partagé en est sûrement une des raisons principales. Les rencontres régulières entre tous les échelons de notre mouvement favorisent l'adhésion aux différentes propositions réfléchies et construites par tous et montrent aux électeurs départementaux que leurs élus nationaux ne s'intéressent pas à eux seulement au moment des élections.

Continuons dans cette voie et prenons, dès aujourd'hui, rendez-vous pour les réunions interrégionales programmées les 15/16 ou 22/23 novembre 2014 à Limoges, Reims, Laval, Lyon et Agen.

Construisons ensemble, la confiance perdurera !

Jean-Claude DAUPHANT
Secrétaire national

POLE VIE FEDERALE

Fédération sportive de

la **ligue** de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

CALENDRIER DES RÉUNIONS STATUTAIRES UFOLEP 2014-2015

 Mercredi 10 septembre 2014	Bureau (Paris - Rue Récamier)
 Mercredi 8 octobre et jeudi 9 octobre 2014	Comité Directeur (Paris - Rue Récamier)
 Jeudi 13 novembre 2014	Bureau (Paris - Rue Récamier)
 Lundi 8 décembre et mardi 9 décembre 2014	Comité Directeur (Paris - Rue Récamier)
 Jeudi 8 janvier 2015	Bureau (Paris - Rue Récamier)
 Jeudi 5 février 2015	Bureau (Paris - Rue Récamier)
 Vendredi 6 mars et samedi 7 mars 2015	Comité Directeur (Paris - Rue Récamier)
 Lundi 30 mars 2015	Bureau (Paris - Rue Récamier)
 Vendredi 24 avril 2015	Comité Directeur Orléans (45)
 Samedi 25 avril au mardi 28 avril 2015	Assemblée Générale et stage de dirigeants Orléans (45)
 Lundi 18 mai 2015	Bureau (Paris - Rue Récamier)
 Jeudi 11 et vendredi 12 juin 2015	Comité directeur (Paris - Rue Récamier)

15-16 novembre 2014 et 22-23 novembre 2014 :

inter régions sur toute la France

Rappel

SANCTIONS DISCIPLINAIRES

Depuis mars 2013, l'UFOLEP a mis en place un système d'alerte permettant d'identifier les personnes sous le coup d'une sanction disciplinaire lors de leur adhésion ou renouvellement de licence.

Les sportifs ayant fait l'objet d'une sanction disciplinaire pour dopage ou d'une sanction disciplinaire fédérale sont répertoriés dans une base de données en lien avec Affiligue.

Ainsi, lors de la saisie du nom de la personne concernée sur Affiligue, un message d'alerte apparaît vous demandant de contacter l'UFOLEP nationale pour vérification (ceci afin d'éviter des confusions dues à des homonymies).

Ce dispositif vous permet d'écarter les sportifs suspendus de licence ou de refuser l'accès de nos épreuves à ceux suspendus de compétition.

Vous êtes donc invités à transmettre au National les décisions disciplinaires prises dans vos départements et régions, afin qu'elles soient intégrées à la base de données, en renseignant le formulaire en pièce jointe.

Ce document est à retourner au pôle vie fédérale.



GESTION DES SANCTIONS DISCIPLINAIRES

LICENCE

NOM Prénom(s)

Date de naissance :/...../..... Sexe F M

Activité(s) pratiquée(s) :

SANCTION

Refus de licence suspension de compétition
(*suspension, retrait, radiation*)

Date de début :/...../..... date de fin :/...../.....

INSTANCE DECISIONNAIRE

département/région :

Décision de 1^{ère} instance

Commission technique départementale Commission technique régionale

Commission disciplinaire départementale de première instance

Commission disciplinaire régionale de première instance

Décision d'appel

Commission disciplinaire départementale d'appel

Commission disciplinaire régionale d'appel

Le/...../..... à

Cachet du comité

Signature du président du comité ou de son mandaté

Nom et qualité du signataire :

AFFILIATIONS – ADHÉSIONS TARIFS 2014-2015

	LIGUE						UFOLEP			
C1	Droit d'affiliation :		35,00 €		Droit d'affiliation association avec abonnement					
	Abonnement journal :		18,00 €		revue EnJeu					
	Total :		53,00 €		40,00 €					
LICENCES ET ASSURANCES	ENFANTS nés en 2004 et après			JEUNES nés en 1998-1999-2000- 2001-2002-2003			ADULTES nés en 1997 et avant			
	R1	R2	R3	R1	R2	R3	R1	R2	R3	
LIGUE	0,31	0,31	0,31	0,31	0,31	0,31	1,74	1,74	1,74	
UFOLEP	1,33	1,33	1,33	3,38	3,38	3,38	5,85	5,85	5,85	
APAC : TGA/TLE (dont IA) + GAP R1, R2 ou R3)	1,97	4,52	21,05	1,97	4,52	21,05	4,44	6,99	23,52	
TOTAL DES PARTS NATIONALES	3,61	6,16	22,69	5,66	8,21	24,74	12,03	14,58	31,11	

RAPPELS DIRIGEANTS

La licence « dirigeant » n'existe pas, mais les dirigeants licenciés (élus, responsables d'association et/ou de comités, animateurs, officiels) **non pratiquants** bénéficient effectivement de la couverture assurance sur la base de la « TGA/TLE » sans avoir à régler la part **R1, R2, R3, R5 ou R6** liée à l'activité (décision d'Assemblée Générale).

JEUNES				ADULTES			
LIGUE	UFOLEP	APAC	TOTAL	LIGUE	UFOLEP	APAC	TOTAL
0,31	3,38	1,41	5,10	1,74	5,85	3,88	11,47

PRATIQUE DE TYPE R4

Sans garanties d'assurances. Prendre contact avec la délégation départementale APAC.

	LIGUE		UFOLEP	
C3S (ex C2)	Droit d'affiliation part fédérale :		10,00 €	
	Droit d'affiliation part confédérale :		7,00 €	
	1 abonnement au journal :		18,00 €	
	Total :		35,00 €	
			De 1 à 20 personnes : 82,00 €	
			De 21 à 50 personnes : 99,00 €	
			De 51 à 100 personnes : 149,00 €	
			De 101 et plus : 199,00 €	
	Chacun de ces forfaits intègre un abonnement à la revue et la possibilité de diffuser sous format numérique			
C3	Groupement adultes			
	Droit d'affiliation :		51,00 €	
	1 abonnement au journal :		18,00 €	
	Total :		69,00 €	
	Intégrant l'abonnement à la revue EnJeu et la possibilité de diffuser en complément sous format numérique			
	42,00 €			

NB : les affiliations et adhésions « JUNIORS ASSOCIATIONS » sont gratuites.

TARIFS AFFILIATIONS- ADHESIONS 2014-2015	ENFANTS (nés en 2004 et après)					JEUNES (nés en 1998-1999-2000-2001-2002-2003)					ADULTES (nés en 1997 et avant)				
	LIGUE	UFOLEP	APAC : TGA/TLE (dont IA) + GAP		TOTAL Part nationale ENFANTS	LIGUE	UFOLEP	APAC : TGA/TLE (dont IA) + GAP		TOTAL part nationale JEUNES	LIGUE	UFOLEP	APAC : TGA/TLE (dont IA) + GAP		TOTAL part nationale ADULTES
			R5	R6				R5	R6				R5	R6	
26013 Cyclo - Cyclotourisme	0,31	1,33	21,37		23,01	0,31	3,38	21,37		25,06	1,74	5,85	24,48		32,07
29046 Cyclo - VTT randonnées	0,31	1,33	21,37		23,01	0,31	3,38	21,37		25,06	1,74	5,85	24,48		32,07
26015 Cyclo - Vélo trial - bike trial	0,31	1,33	30,75		32,39	0,31	3,38	30,75		34,44	1,74	5,85	45,9		53,49
26010 Duathlon-Triathlon-Bike and Run	0,31	1,33	30,75		32,39	0,31	3,38	30,75		34,44	1,74	5,85	60,18		67,77
26011 Cyclo - Bicross	0,31	1,33	30,75		32,39	0,31	3,38	30,75		34,44	1,74	5,85	60,18		67,77
26012 Cyclo - Cyclospor	0,31	1,33	30,75		32,39	0,31	3,38	30,75		34,44	1,74	5,85	60,18		67,77
29037 Cyclo - Dirt	0,31	1,33	30,75		32,39	0,31	3,38	30,75		34,44	1,74	5,85	60,18		67,77
26014 Cyclo - VTT Sport (en compétition)	0,31	1,33	30,75		32,39	0,31	3,38	30,75		34,44	1,74	5,85	60,18		67,77
26022 Epreuves combinées (avec activités cyclistes ou VTT) raid multiactivités	0,31	1,33	30,75		32,39	0,31	3,38	30,75		34,44	1,74	5,85	60,18		67,77

29001 Auto - Ecole initiation conduite et pilotage 16-18 ans						0,31	3,38			21,56	25,25	1,74	5,85		25,59	33,18
29020 Auto - Kart cross						0,31	3,38			35,75	39,44	1,74	5,85		37,98	45,57
29021 Auto - Karting piste	0,31	1,33		35,75	37,39	0,31	3,38			35,75	39,44	1,74	5,85		37,98	45,57
29004 Auto - Poursuite sur terre						0,31	3,38			35,75	39,44	1,74	5,85		37,98	45,57
29005 Auto - Trial 4x4						0,31	3,38			35,75	39,44	1,74	5,85		37,98	45,57

29030 Moto - Ecole de conduite	0,31	1,33		35,75	37,39	0,31	3,38			35,75	39,44	1,74	5,85		37,98	45,57
29035 Moto - Activité Trial						0,31	3,38			35,75	39,44	1,74	5,85		37,98	45,57
29036 Moto - Randonnées loisirs						0,31	3,38			35,75	39,44	1,74	5,85		37,98	45,57
29032 Moto - Activité Enduro						0,31	3,38			71,45	75,14	1,74	5,85		73,68	81,27
29033 Moto - Activité 50 cc						0,31	3,38			71,45	75,14	1,74	5,85		73,68	81,27
29034 Moto - Activité Moto-cross						0,31	3,38			111,23	114,92	1,74	5,85		112,44	120,03

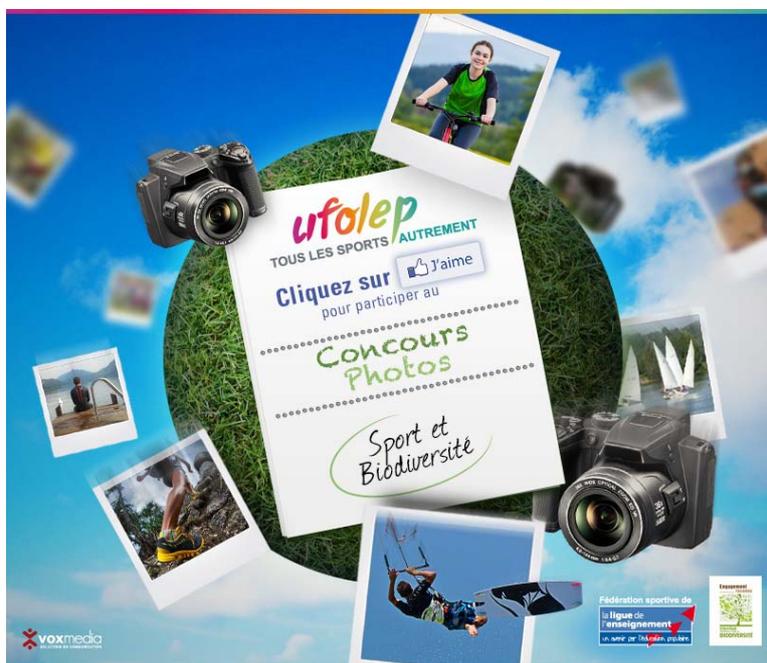
POLE COMMUNICATION

Fédération sportive de

la **ligue de**
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

Concours photos UFOLEP « Sport et Biodiversité »



C'est le moment de sortir vos appareils photos et de profiter des beaux jours pour réaliser quelques clichés !

En effet, la 3^{ème} édition du concours photos UFOLEP est désormais ouverte !

Cette année le thème « Sport et Biodiversité » sera l'occasion de présenter l'environnement dans lequel vous aimez pratiquer vos activités physiques par exemple...

Envoyez vos réalisations par email aux adresses suivantes : rpaulchopin.laligue@ufolep-usep.fr et nvincent.laligue@ufolep.usep.fr ou en utilisant l'application Facebook "[Concours Facebook](#)" sur notre page officielle.

Cette 3^{ème} édition du concours photos souhaite mettre l'accent sur la diversité des êtres vivants et la richesse des écosystèmes.

Consciente de l'impact environnemental des activités sportives sur le milieu naturel, l'UFOLEP s'inscrit dans la Stratégie Nationale de Biodiversité. Son engagement volontaire de 3 ans vient d'être reconnu et récompensé par le Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie (MEDDE).

Maintenant c'est à vous de devenir acteur du développement durable et de représenter la biodiversité à travers vos photos !

Le jeu concours est ouvert à tous, y compris aux non-licenciés, jusqu'au 25 octobre 2014 (17h) avec plus de 200 € en chèques cadeau à gagner !
(cf. règlement ci-dessous).

Règlement du Concours photos UFOLEP

« Sport et Biodiversité » du 8 mars au 25 octobre 2014

Article 1 – Objet

L'UFOLEP (Union Française des Œuvres Laïques d'Éducation Physique) Nationale dont le siège est situé 3 rue Récamier à PARIS 7^{ème} organise un concours photo intitulé «Sport et Biodiversité ».

La thématique retenue est celle de l'illustration de la préservation de la biodiversité à travers des actes concrets lors de la pratique physique et sportive de tout un chacun.

L'objectif de ce concours est de mobiliser le réseau UFOLEP, d'en valoriser par l'image les actions de mise en œuvre sur l'ensemble du territoire et de l'illustrer via les différents supports de communication.

L'objectif de ce concours est de pouvoir valoriser à travers l'image, l'engagement de l'UFOLEP dans la préservation de la biodiversité. L'activité sportive a un impact sur la biodiversité. Les sportifs pour limiter l'impact de leur pratique doivent apprendre à connaître et à comprendre la notion de biodiversité. La biodiversité s'inscrit essentiellement dans le pilier "environnement" du développement durable. L'engagement volontaire sur 3 ans de l'UFOLEP dans la Stratégie Nationale de Biodiversité (SNB) vient d'être reconnu et récompensé par le Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie (MEDDE). Il s'agit pour l'UFOLEP de sensibiliser et faire connaître à son réseau ce qu'est la biodiversité afin de limiter certains conflits d'usages.

En effet, l'UFOLEP de par ses pratiques interagit avec son environnement et a donc un impact sur la biodiversité. Limiter cet impact est un enjeu essentiel de la société qui doit apprendre à connaître son environnement pour mieux le préserver. Il s'agit donc d'un thème que l'UFOLEP se doit d'aborder auprès de ses adhérents. L'UFOLEP s'implique dans le développement durable depuis 2002 et s'y engage tout au long de l'année 2014 via de nombreux projets dont son concours photos annuel.

L'UFOLEP c'est une vision du sport à dimension sociale pour répondre aux enjeux actuels tels le sport-santé, le sport-handicap, le sport-durable avec des valeurs incontournables comme la solidarité, le faire play, la laïcité et la citoyenneté.

Article 2 – Présentation du concours

Le concours photographique «**Sport et Biodiversité**» est ouvert à tous.

Le concours débutera le 8 mars 2014 à 15h et se clôturera le 25 octobre 2014 à 17h.

Toutefois les photos prises avant le début du concours seront admises, c'est leur envoi qui doit avoir lieu entre les dates mentionnées ci-dessus.

Article 3 – Conditions de participation

Ce jeu est ouvert à toute personne physique majeure résidant en France Métropolitaine (disposant d'une licence UFOLEP ou non licencié).

L'organisateur se réserve le droit de procéder à toutes les vérifications nécessaires concernant l'identité, l'adresse postale et / ou électronique des participants.

Sont exclus de toute participation au présent jeu et du bénéfice de toute dotation, que ce soit directement ou indirectement l'ensemble du personnel de la Fédération Nationale UFOLEP, y compris leur famille et conjoints (mariage, P.A.C.S. ou vie maritale reconnue ou non).

Les candidats au concours doivent être dépositaires des droits liés à l'image et avoir l'autorisation des personnes identifiées sur la ou les photos présentées.

Le droit à l'image s'applique dès l'instant où la personne représentée est identifiable.

Cet élément est très important ; une personne dans une foule compacte ou représentée de dos ou de très loin n'est pas considérée comme identifiable. Son autorisation n'est pas nécessaire pour publier la photo.

Article 4 – Cahier des charges

Chaque photo devra illustrer la thématique « Sport et Biodiversité » (selon une ou plusieurs de ses composantes) dans le cadre d'un projet/événement/compétition sportif, d'un mouvement ou d'un geste de situation sportive.....

Sur le cliché, peut apparaître une partie ou la totalité du corps en mouvement.

Ce cliché doit être original, authentique et dans le cas contraire, l'auteur sera poursuivi pour plagiat.

Si une personne est identifiable sur la photo, s'il s'agit de vous, d'un membre mineur de votre famille ou d'une personne de votre entourage, vous certifiez que vous autorisez expressément l'UFOLEP et **tous ses ayants-droit** à fixer, reproduire, diffuser et exploiter cette image, en tout ou partie, en nombre illimité, à titre gracieux, dans le monde entier, en tous formats, en couleurs et/ou en noir et blanc, sur tous supports connus actuels ou à venir, et par tous moyens actuels ou à venir, sur tous services audiovisuels et tous services en ligne sur tous réseaux, ainsi qu'à diffuser cette image avec le logo de l'UFOLEP.

Réception des photos par mail à rpaulchopin.laligue@ufolep-usep.fr et nvincent.laligue@ufolep-usep.fr ou via la photothèque UFOLEP : reseau.ufolep.org/extranet/phototheque.asp ou via facebook.

La date de réception du mail fera foi. Mentionner dans l'objet du message : « Concours Photo **Sport et Biodiversité** ».

Photo par mail : au format numérique (JPEG) haute définition/résolution, mentionnant votre nom, prénom et nom de la photo. La photo sera sauvegardée et envoyée comme suit :

ConcoursPhotovotrenom.jpeg

Nombre maximum de photos présentables : 3 photos par candidat.

Le texte du mail devra faire état des mentions suivantes :

- Nom et prénom du candidat
- Département
- Brève description du contexte de chaque photo (lieu et date de prise de la photo, nom de l'événement s'il s'agit d'une photo prise sur un événement, en quoi illustre-t-elle le sport et la biodiversité)
- Téléphone portable
- Numéro de licence (si le candidat est licencié UFOLEP, USEP ou adhérent Ligue)

Ce concours est gratuit et n'implique aucune obligation d'achat pour les participants.

L'envoi des photos par mail induit l'acceptation du présent règlement concours photos.

Pour les participants qui ne disposent pas d'un forfait de connexion illimité - La participation au Jeu étant strictement gratuite et sans obligation d'achat, «le concours Photos Sport et Biodiversité» remboursera, sur simple demande du participant accompagnée des documents exigés, les frais de connexion au Jeu, les frais de participation, le montant des photocopies ainsi que les frais d'affranchissement inhérents aux demandes de remboursement.

Le remboursement des frais de connexion engagés pour la participation au Concours se fera dans la limite de 3 minutes de connexion, sur la base du coût de communication locale au tarif France Télécom en vigueur lors de la rédaction du présent règlement (soit 0,16 euros la minute).

Les participants ne payant pas de frais de connexion liés à l'importance de leurs communications (titulaires d'un abonnement « illimité », utilisateurs de câble ADSL...) ne pourront pas obtenir de remboursement.

Les demandes de remboursement sont limitées à une (1) par foyer (même nom, même adresse) et par mois.

La demande de remboursement doit être faite dans un délai maximal de 60 (soixante) jours après la participation pour laquelle le participant demande le remboursement des frais, le cachet de la poste faisant foi.

Le remboursement des frais se fera dans un délai de soixante jours (60), suivant la réception de la demande de remboursement.

Le remboursement se fera sur simple demande écrite à la société organisatrice à l'adresse suivante : 3 rue Récamier PARIS 7^{ème}.

Pour obtenir le remboursement de ses frais, le participant doit adresser une demande écrite contenant les éléments suivants :

- Nom, prénom, e-mail du participant,
- Un relevé d'identité bancaire (RIB),
- Une photocopie d'un justificatif d'identité (carte d'identité ou passeport),
- Une photocopie d'un justificatif de domicile (facture EDF-GDF ou France Télécom),
- Une photocopie de la facture

Chaque photographie envoyée doit faire l'objet d'une autorisation d'exploitation préalable du photographe et implique que les photographies sont des créations originales libres de droit.

Les photos retenues par le jury dans un premier temps pourront être exposées dans le cadre du Salon de l'éducation 2014 organisé par la Ligue de l'enseignement du 21 au 24 novembre 2014.

La participation à ce concours photo implique l'acceptation sans restriction ni réserve du présent règlement, et la renonciation à tout recours contre les décisions prises par l'organisateur et le jury de l'opération.

Article 5 – Droits des photos

Le participant au concours cède gratuitement à l'organisateur, ainsi qu'à la Ligue de l'enseignement (3 rue Récamier 75 341 Paris cedex 07), les droits de diffusion, de reproduction, de représentation et d'adaptation de ces photographies, pour toute exploitation non commerciale, sur tous supports électroniques (lettres électroniques, site web, réseaux sociaux...) et papiers liés à la communication (brochures, affiches...) de l'UFOLEP Nationale et de son réseau pour une durée de 20 ans.

La participation au concours implique que les auteurs s'engagent à autoriser les organisateurs à utiliser gracieusement leur photographie, et à citer leur nom à l'occasion d'expositions, d'annonces de communication.

Cette autorisation d'exploitation est consentie, pour le monde entier, à partir de l'envoi, pour une durée de 20 ans.

Le participant déclare être l'auteur des photos, ne pas avoir cédé le droit de les exploiter à titre exclusif à des tiers, décharge l'organisateur de toute revendication ou réclamation tenant à la propriété matérielle qu'incorporelle des photos.

Les photographies ne devront pas présenter de caractère obscène, violent ou dangereux, raciste, contraire à l'ordre public, susceptible de nuire à l'épanouissement des mineurs ou porter atteinte à la dignité des personnes ni faire l'apologie des crimes contre l'humanité.

Le participant assume l'entière responsabilité du contenu des images qu'il propose à l'UFOLEP Nationale. En tout état de cause, le participant s'engage à proposer une photographie ou des photographies dont l'image respecte les droits de propriété intellectuelle des tiers et l'ensemble des législations en vigueur et qui sont, d'une manière générale, conformes à l'ordre public et aux bonnes mœurs.

En tout état de cause, le participant garantit l'organisateur contre toute action en justice qui pourrait être engagée du fait de la photographie qu'il a créée.

Article 6 – Sélection Préalable des photos et désignation des photos gagnantes

A. La « sélection préalable » des photos sera opérée de deux façons :

- 1) Sélection par les organisateurs, basée sur des critères de qualité et de correspondance à la thématique du concours uniquement : cette phase durera jusqu'au 25 octobre 2014.
- 2) Sélection par vote sur réseaux sociaux : le nombre de « likes » sur chaque photo sera le critère déterminant, calculé et arrêté à la date du 25 octobre 2014 à 17 h.

B. La sélection des photos gagnantes sera faite de la façon suivante :

L'organisateur garantit aux participants l'impartialité, la bonne foi, et la loyauté des membres du jury.

L'analyse des photos retenues lors de la « sélection préalable » sera faite par un jury composé :

- de la responsable communication de l'UFOLEP,
- de la responsable développement durable de l'UFOLEP,
- d'un représentant du Ministère,
- de 2 à 3 responsables associatifs travaillant sur « **Sport et Biodiversité**»,
- d'un représentant de l'association internationale du Sport pour Tous : l'ISCA (International Sport and Culture Association)
- d'un représentant de la Ligue de l'enseignement,

Le jury de sélection choisira, parmi les photos retenues :

- Les trois participants vainqueurs du concours photos
- les 10 meilleurs clichés, qui serviront de base à la prochaine exposition de l'UFOLEP,
- les 50 meilleurs clichés qui permettront la publication d'un livre-photo visant à illustrer les actions de terrain autour de l'Identité de l'UFOLEP.

Article 7 – Récompenses

3 gagnants seront désignés pour recevoir un bon d'achat dans une enseigne de vente d'articles de sport :

-  1er prix : 1 bon d'achat de 150 euros
-  2^{ème} prix : 1 bon d'achat de 100 euros
-  3^{ème} prix : 1 bon d'achat de 80 euros

Les noms des gagnants seront communiqués à l'issue du Salon de l'éducation courant décembre 2014 (via les lettres électroniques, EJ et par mail). Leur présence ne sera pas exigée pour prétendre à recevoir leur prix. Les gagnants ne pourront pas demander de recevoir la contrepartie de leurs lots en espèce.

Les lots ne sont ni transmissibles ni interchangeables contre un autre objet, ni contre une quelconque valeur monétaire et ne pourront pas donner lieu à un remboursement partiel ou total. En conséquence, il ne sera répondu à aucune réclamation d'aucune sorte.

Les participants sont informés que la vente ou l'échange de lots sont strictement interdits.

Article 8 – Responsabilité

Les organisateurs du concours ne pourront être tenus responsables suite à tous problèmes liés au déroulement du concours qu'il s'agisse d'une erreur humaine, de problème informatique, technologique ou de quelque autre nature.

En outre, les organisateurs ne seraient être tenus responsables du non-respect du droit à l'image par le dépositaire des photos.

Les décisions du jury sont sans appel, elles ne pourront faire l'objet d'aucun recours.
Les organisateurs prendront le plus grand soin des tirages, mais déclinent toute responsabilité en cas de dommages, perte ou vol.

Article 9 : Dépôt du règlement

Le règlement est déposé en l'Etude de Maître Renaud DIEBOLD, Huissier de justice associé, SCP SIBRAN/CHEENNE/DIEBOLD/SIBRAN-VUILLEMIN, 7 avenue verdier – BP107 – 92124 Montrouge Cedex

Le règlement complet du Jeu peut être adressé à titre gratuit à toute personne qui en fait la demande (timbre au tarif lent en vigueur remboursé sur demande).

Cette demande devra être adressée à l'adresse suivante :

UFOLEP
3 rue Récamier
75341 PARIS cedex 7

Les timbres liés à la demande écrite d'une copie du règlement seront remboursés au tarif lent sur simple demande.

Article 10 : Données personnelles

Il est rappelé que pour participer au jeu, les joueurs doivent nécessairement fournir certaines informations personnelles les concernant (prénom, nom, adresse email). Ces informations sont enregistrées et sauvegardées dans un fichier informatique et sont nécessaires à la prise en compte de leur participation, à la détermination des gagnants et à l'attribution et à l'acheminement des prix. Ces informations sont destinées à l'Organisateur, et pourront être transmises à ses prestataires techniques et à un prestataire assurant l'envoi des prix.

En application de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les joueurs disposent des droits d'accès, de rectification et de suppression des données les concernant. Pour exercer ces droits, les joueurs devront envoyer un courrier à la société organisatrice.

La revue "En Jeu"

EJ une autre idée du sport n°12 – Juin 2014

Raconter le sport aujourd'hui



En crise comme les autres médias papier, concurrencée par Internet et la diffusion massive des compétitions à la télévision, la presse sportive peine à se renouveler, à l'image de « L'Equipe ».

Même si quelques expériences novatrices s'efforcent de rendre ses lettres de noblesse au récit sportif.

Retrouvez ce numéro en version numérique en cliquant sur lien suivant :

<http://enjeu-ufolep.laligue.org/brochure.asp?brochno=56>

PROMOTION - 40 %

STYLOS CHALLENGER MULTI-COULEURS

Jordenen
L'ÉMOTION PAR L'OBJET

0,45 € HT

de 500 à 2500 pièces :

Prix : 0,45 € HT

(Marquage 1 coul compris)

+ 0,12 € HT pour la 2^e couleur

0,40 € HT

à partir de 2500 pièces :

Prix : 0,40 € HT

(Marquage 1 coul compris)

+ 0,08 € HT pour la 2^e couleur

Promotion valable
jusqu'à épuisement des stocks.

Frais techniques : offerts

Délai de livraison : 15 jours

Port en sus



Membre de :



Jordenen

Agence Orléans

8, rue de Rastignac - Les portes de Micé

45380 La Chapelle St Mesmin

Tél. : 02 38 83 35 35 - Fax : 02 38 83 00 51

jordenen@jordenen.com - www.jordenen.com

Playa Tour 2014



8^{ème} édition du Playa Tour : le parcours est dévoilé !

De fin juin à fin août, l'UFOLEP Playa Tour 2014 visitera 23 villes, tant en bord de mer (Manche, côte atlantique, Méditerranée) que près de plans d'eau (Deux-Sèvres, Marne, Ardennes, Meuse, Seine-Saint-Denis, Eure-et-Loir, Essonne) pour des étapes de deux à cinq jours.

Cette 8^{ème} édition reprendra les ingrédients qui font de cet événement une manifestation conviviale et festive : des activités sportives (sand-ball, beach-rugby, beach-volley, soccer) et culturelles, des ateliers « école de sport » et « handi-valides ».

Le Playa Tour est donc une occasion pour se sensibiliser à des thématiques citoyennes telles que le développement durable, la prévention et le secourisme.

N'hésitez pas à vous rendre sur une étape près de chez vous, le programme vous est dévoilé ci-dessous !

29 - 30 Juin > Sillery (51) / 03 - 05 Juillet > Signy l'Abbaye (08) / 04 - 05 Juillet > Wittenheim(68) / 07 - 09 Juillet > Larmor-Plage (56) / 08 - 09 Juillet > Cernay (68) / 07 - 11 Juillet > Port-Leucate (11) / 10 - 12 Juillet > Etables-sur-mer (22) / 11- 12 Juillet > Voves (28) / 14 - 16 Juillet > Saint-Malo (35) / 15 - 17 Juillet > Grau-du-Roi (30) / 16 - 18 Juillet > Berck-sur-Mer (62) / 17 - 18 Juillet > Brest (29) / 19 - 21 Juillet > Seyne-sur-Mer (83) / 19 - 22 Juillet > Madine / Giffaumont (55) / 21 - 25 Juillet > La Courneuve (93) / 23 - 25 Juillet > Bray-Dunes (59) / 27- 30 Juillet > Anzême (23) / 28 - 30 Juillet > Fontaine simon (28) / 30 juillet - 30 Août > Evry (91) / 01 - 02 Août > Publier (74) / 04 - 08 Août > Charleville Mézières (08) / 11 - 15 Août > Givonne (08) / 30 - 31 Août > Verruyes (79)

Lien vous permettant de charger l'affiche Playa Tour 2014 : <http://bit.ly/1t9JTNO>

Modifications du répertoire national



Conseillers Techniques Sportifs

- Bretagne : ARZUR Gaëlle 32 Coatanéa 29860 Bourg Blanc

Opération RUBALISE BIO

**OPERATION NATIONALE SUR
LE RUBAN DE SIGNALISATION**



Le produit indispensable à vos animations sportives et autres organisations.

Bobines largeur 70 mm - longueur 250 ml

Pack de 20 bobines soit 5000 mètres	290€ ^{ht}	Soit 14,50 € ^{ht} la bobine
Pack de 30 bobines soit 7500 mètres	387 € ^{ht}	Soit 12,90€ ^{ht} la bobine
Pack de 50 bobines soit 12500 mètres	555 € ^{ht}	Soit 11,10 € ^{ht} la bobine
Pack de 100 bobines soit 25000 mètres	900 € ^{ht}	Soit 9,00 € ^{ht} la bobine
Pack de 200 bobines soit 50000 mètres	1660 € ^{ht}	Soit 8,30 € ^{ht} la bobine

Notre service commercial est à votre disposition au 05.46.43.22.86
Si vous souhaitez être recontacté

Coupon à nous retourner par fax au : 05.46.50.59.21 ou par courriel: contact@sippcom.com

Nom : _____ Téléphone : ____ / ____ / ____ / ____ / ____

Email : _____

Ville : _____ Département : _____

Fief du Passage, Lot 4
43 rue Robert Gellie
17 000 La Rochelle
RCS: 429723000 00023

Téléphone : 05 46 43 22 86
Télécopie : 05 46 50 59 21
Messagerie : contact@sippcom.com



SIPP
Signalisation
Impression Textile
Protection Individuelle
Publicité et Communication

Pack de 20 bobines soit 5 000 ml à 348 € TTC (17,40 € TTC la bobine de 250 ml/6,96 € TTC les 100 ml)

Pack de 30 bobines soit 7 500 ml à 464,40 € TTC (15,48 € TTC la bobine de 250 ml/6,19 € TTC les 100 ml)

Pack de 50 bobines soit 12 500 ml à 666 € TTC (13,32 € TTC la bobine de 250 ml/5,33 € TTC les 100 ml)

Pack de 100 bobines soit 25 000 ml à 1 080 € TTC (10,80 € TTC la bobine de 250 ml/4,32 € TTC les 100 ml)

Pack de 200 bobines soit 50 000 ml à 1 992 € TTC (9,96 € TTC la bobine de 250 ml/3,98 € TTC les 100 ml)

Ces tarifs sont établis franco de port

Trophées Génération Développement Durable 2014 UFOLEP –CASALSPORT

Ensemble, l'UFOLEP et CASALSPORT s'engagent depuis plusieurs années dans une démarche durable.

Grâce aux "Trophées Génération Développement Durable", l'UFOLEP et CASALSPORT souhaitent soutenir, encourager, stimuler et récompenser les projets sport pour tous et l'esprit d'initiative au sein des comités départementaux, régionaux UFOLEP et des Associations Sportives affiliées.

Les projets doivent mettre en avant soit :

1. des valeurs humanistes, de solidarité et/ou de prise de responsabilité éco citoyenne
2. des valeurs pédagogiques et ou de développement d'une pratique sportive éco responsable en mettant l'accent sur la santé via des approches nutrition et gestion de l'eau
3. des valeurs et des organisations qui contribuent à dynamiser les territoires ruraux en s'inscrivant dans une démarche de développement durable et d'attractivité de ces territoires

Cette année, en plus du dossier de participation à remplir en ligne, **une vidéo de 3 minutes** pourra être réalisée afin de présenter votre projet aux membres du jury. De façon originale, à vous de montrer en quoi votre projet devrait être récompensé par les Trophées Génération Développement Durable.

Nous avons voulu un accès facile et rapide au projet, soit en trois étapes simples :

1. Compléter le dossier 2014 décrivant le projet sur le site fédéral, rubrique communication, Trophées Génération DD ou remplir le dossier en ligne :

<http://www.tech.ufolep.org/formulaire/tropheesgenerationdeveloppementdurable.html>

2. Réaliser une vidéo de 3' qui accompagnera la présentation du projet et qui sera projetée lors de la tenue du jury,
3. Envoyer le dossier, **avant le 15 octobre 2014**, à l'UFOLEP, 3 rue Récamier, 75341 Paris Cedex 07, à l'attention de Rosemary Paul-Chopin.

Nouveauté 2014, les projets menés dans le cadre de l'opération Move Week du 7 au 13 octobre 2013 peuvent postuler aux Trophées génération Développement Durable s'ils respectent un cahier des charges éco responsable (comme celui par exemple de l'Agenda 21 du CNOSF ou le guide UFOLEP des manifestations sportives et développement durable).



POLE FORMATION
documentation

Fédération sportive de

la **ligue** de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

PROGRAMMATION 2014

JURYS NATIONAUX CQP ALS

Attention ! Tous à vos agendas !

Les dates des jurys pléniers CQP ALS, organisés au siège de l'UFOLEP nationale, pour l'année 2014 seront :

- **Le jeudi 10 juillet 2014** (en lieu et place du 17 juillet initialement prévu)
- Le jeudi 16 octobre 2014

Contact : lbrien.laligue@ufolep-usep.fr ou 01.43.58.97.55.

UFOLEP - PLAN DE FORMATION CONTINUE FÉDÉRALE 2014

Nous vous communiquons **la dernière mise à jour** du tableau de synthèse des modules de formation auxquels nous vous proposons de participer.

Ces modules de formation sont ouverts à l'ensemble de notre réseau : élus, bénévoles, professionnels, animateurs, formateurs... Pour autant, et selon les thématiques proposées, certains publics sont ciblés.

Attention ! Les professionnels (intra UFOLEP ou hors UFOLEP) ont la possibilité de demander la prise en charge par leur employeur (droits d'inscription et déplacements), raison pour laquelle nous vous transmettons nos propositions le plus tôt possible pour vous permettre de vous organiser avec votre structure employeur.

Vous retrouverez les fiches de présentation et les liens (*au bas de la page de chaque module*) pour les formulaires d'inscription ou de pré-inscription en ligne sur le site internet de la fédération (Extranet / Formation / Formation Continue Fédérale / Documents / Plan de formation 2014).

<http://reseau.ufolep.org/modules/kameleon/upload/1FCF - Plan de formation 2014.pdf>

Le maintien des sessions de formation dépend du nombre de participants inscrits, aussi nous vous remercions de bien vouloir nous faire parvenir votre **inscription ou pré-inscription au plus tôt** et impérativement aux dates indiquées. Cela nous permettra d'organiser les formations dans les meilleures conditions.

Bien entendu, nous reviendrons vers vous tout au long de l'année afin de vous informer de la mise en œuvre de chaque module de formation et des éventuelles sessions de formation complémentaires.

Nous vous rappelons que les professionnels salariés des Ligues ou des comités peuvent faire prendre en charge leur participation (coût pédagogique et/ou frais de déplacement) au titre du plan de formation de la structure employeur.

Surtout, n'hésitez pas à nous solliciter.

L'équipe de formation

PLAN ANNUEL DE FORMATION CONTINUE FEDERALE – 2014

N° Modules	Intitulés des Modules	Publics visés	Dates	Lieux	Coût du stage	Date butoir d'inscription
N° 13	"UFO MOVE" http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcfufodance.html	Élus, bénévoles et professionnels de l'UFOLEP Animateurs / Éducateurs	20 au 22 juin 2014	Aix-en-Provence	100 €	06/06/2014
N° 10	Développement durable et éco manifestation http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcdvdpdurableecommanifestations.html	Élus, bénévoles et professionnels de l'UFOLEP	23.09.2014	Paris	60 €	04/07/2014
N° 14	UFOWEB (niveau 1 / niveau 2) http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcfufoweb.html	Animateurs / Éducateurs Élus, bénévoles et professionnels de l'UFOLEP	6.10.2014 / 7.10.2014	Paris	60 €	04/07/2014
N° 15	Outils et formulaires en ligne http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcftoutilsformulairesenligne.html	Élus, bénévoles et professionnels de l'UFOLEP	13.10.2014	Paris	60 €	04/07/2014
			Déc. 2014			
N° 16	Initiation à la PAO http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcfinitiapao.html	Élus, bénévoles et professionnels de l'UFOLEP	14.10.2014	Paris		04/07/2014
N° 2	Maîtriser et suivre la comptabilité d'une association http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcfmaitriserlacomptabiliteasso.html	Trésorier et professionnels des comités	15 et 16.10.2014	Paris	100 €	04/07/2014
N° 1	Recyclages (obligatoires) des moniteurs PSC1 http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcfrecyclagemoniteursecourisme.html	Moniteurs PSC1, titulaires du BNMPS/PAE3	17.10.2014	Salbris (Centre)	60 €	04/07/2014
			5.11.2014	Val-de-Marne (94)		
			19.11.2014	Toulouse (31)		

N° Modules	Intitulés des Modules	Publics visés	Dates	Lieux	Coût du stage	Date butoir d'inscription
N° 4	Sport Sénior - projet de développement territorial http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcfseniorprojetdeveloppementterritorial.html	Élus et professionnels des comités	Octobre 2014 (2j)	À définir	100 €	04/07/2014
N° 17	Levée de fonds : règles, enjeux, outils (cycle de 3 sessions - 1 ^{ère} session) http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcflveedefonds.html	Élus et professionnels de l'UFOLEP	Octobre 2014 (2j)	Paris	60 €	04/07/2014
N° 9	Stratégie d'accompagnement de l'emploi http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcfstrategieaccompagnementemploi.html	Élus et professionnels des comités	Oct-Nov 2014 (2j)	Paris	100 €	04/07/2014
N° 18	Lobbying, réseau et partenaires (cycle de 3 sessions - 2 ^{ème} session) http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcfreseauypartenaireslobbying.html	Élus et professionnels de l'UFOLEP	Déc. 2014 (2j)	Paris	100 €	04/07/2014
N° 20	Formation à l'accompagnement de la VAE http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcfformationaccompagnementvae.html	Professionnels de l'Ufolep	Dates à déterminer <hr/> Date à déterminer	Paris	100 €	04/07/2014
N° 5	Formation de formateurs d'animateurs, personnes ressources – Séniors (vieillesse réussie) http://www.tech.ufolep.org/formulaire/ffcformateuranimateurseniorvieillessementreussi.html	Formateurs et personnes ressources des comités	Dates à déterminer	Paris	100 €	04/07/2014

PLAN NATIONAL DE FORMATION CONTINUE FÉDÉRALE 2014

MODULE N° 13

« UFO MOVE » : ensemble de pratiques physiques d'entretien et de danses collectives à partir d'activités cardio et motrices issues des musiques du monde

Objectifs de formation

- Être capable de préparer, d'animer et d'encadrer un cycle d'animation
- Être capable de mobiliser les connaissances, les outils et les techniques associées à l'activité.
- Être capable de développer les actions **UFO MOVE** sur son territoire (conseils, promotion, formation, ...).

Public visé

- Animatrices / eurs sportifs

Éléments de contenus

- L'animation pédagogique
- Les outils et techniques associées à l'activité
- Les activités dansées, etc...

Durée	Effectif minimum et maximum		Lieu
12 heures (2 jours +)	6	18	Aix-en-Provence (13)

Intervenants / formateurs

- Intervenants extérieurs

Coût du stage

- 100 € coût pédagogique
- Frais de déplacement à la charge des comités
- Frais d'hébergement et de restauration pris en charge par l'UFOLEP nationale

Correspondant de la formation + coordonnées mail

Benoit GALLET : bgallet.laligue@ufolep-usep.fr

Date de la formation - 2014

Du 20 (18h) au 22 juin 2014 (15h30) - CREPS d'Aix-en-Provence (13)

<http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcfufodance.html>

POLE FORMATION
stages

Fédération sportive de

la **ligue** de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

**BF 1 A – Activité Physique d'Entretien
du 21 au 24 août 2014**

Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire

Discipline / Type de stage	APE – BF 1 A
Date(s) et Lieu(x) du stage	Du 21 au 24 août 2014 au CREPS de Vichy (03)
Public	<ul style="list-style-type: none">  Être licencié UFOLEP (saison 2013/2014)  Avoir 17 ans (et être titulaire du PSC1 pour l'obtention du diplôme)  Avoir validé une Période probatoire de 20 h
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">  Être capable d'animer et de gérer un projet d'animation dans l'association  Être capable de participer à l'organisation de l'activité départementale
Contenus de formation	<p><u>Durée : 27 heures.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> <u>UCC du tronc commun</u> : mouvement associatif et sportif, animation pédagogique, sécurité de la pratique <input type="checkbox"/> <u>UCC spécifique</u> : technique et pédagogie, législation, sécurité de la pratique, environnement
Documentation et matériel demandé	<ul style="list-style-type: none">  Matériel de prise de notes  Documentation personnelle  Livret de Formation  Tenue sportive (intérieure et extérieure)
Responsable administratif	Jean-Claude DAUPHANT
Responsable formation	Annie COLY
Formateurs	Formatrices APE UFOLEP
Coût par stagiaire	100,00 € (pension complète)
Inscriptions	<p>Après de votre délégation départementale qui transmettra à :</p> <p> UFOLEP Auvergne 31 rue Pélissier 63000 CLERMONT-FERRAND</p> <p> 04 73 14 79 12</p> <p> ufolepauvergne@wanadoo.fr</p> <p>Date limite de réception des dossiers : 2 juillet 2014</p>
Composition du dossier d'inscription	<ul style="list-style-type: none">  fiche d'inscription (téléchargeable sur le site de la fédération)  1 photo obligatoire collée sur la fiche d'inscription  1 chèque émanant du Comité Départemental UFOLEP (libellé à l'ordre de « <i>UFOLEP Auvergne</i>») qui transmet le dossier, et dont le montant doit correspondre au total des droits à verser  photocopies de la licence 2013-2014 et du livret de formation

CNS Gymnastique - Regroupement des responsables régionaux Les 5 et 6 juillet 2014 à Salbris

Dans le cadre du nouveau projet de développement de la CNS Gymnastique-Trampoline, un regroupement des responsables régionaux est programmé pour début juillet 2014.

Dates et lieux : du samedi 5 juillet (14h) au dimanche 6 juillet 2014 (12h) au CRJS de Salbris (41)

Public (*Licence à jour pour 2013/2014*) :

- Responsables régionaux (*BF2O option 3*) GAM, GAF et trampoline,
- Membre du groupe de travail "Activités Gymniques et Petite enfance",

Objectifs :

1. appropriation de la nouvelle forme de compétition pour restitution dans les associations
2. préparation des formations de juges pour 2014/2015
3. Construction de la stratégie « Petite enfance » en direction du réseau gymnique et élaboration d'outils techniques et pédagogiques

Programme :

Samedi 5 juillet : 14h : plénière sur le thème du nouveau dispositif de compétition
16h : ateliers, GAM, GAF, Trampoline, Petite enfance
19h : dîner / Soirée : poursuite des ateliers

Dimanche 6 juillet : 9h : poursuite des ateliers
11h : restitution et synthèse des travaux

INSCRIPTION à renvoyer à l'UFOLEP nationale avant le vendredi 6 juin 2014

esyritis.lalique@ufolep-usep.fr – fax : 01 43 58 97 74

Comité UFOLEP :

Nom et Prénom du participant :

S'inscrit au titre de : Responsable régional GAM Responsable régional GAF
 Responsable régional Trampo Petite enfance CNS Gym

E-mail :

N° de téléphone portable :

Mode de transport :

Date et heure d'arrivée : Déjeunera au CRJS le 05/07/2014

Hébergement : Nuit du 5 au 6 /07/2014

Heure de départ : Déjeunera avant de partir

Cachet du comité départemental :

Signature du délégué UFOLEP:

POLE VIE SPORTIVE

Fédération sportive de

la **ligue de**
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

R A P P E L S

CONCORDANCE DES ANNÉES D'ÂGE POUR LA SAISON SPORTIVE 2014 – 2015*

Afin qu'il n'y ait pas de confusion dans le respect de la règle :

**« l'année de référence est l'année civile qui comprend
le début officiel de la saison sportive : pour 2014 – 2015,
le 1^{er} septembre 2014 »**

Les années de naissance correspondent à la tranche d'âge :

Licences	Années d'âge		
(Cf. tarifs affiliations/ adhésions sur le site national Internet)	2004 – 2005	9 - 10 ans	Applicable pour toutes les épreuves nationales et lors de la rédaction de documents.
	2002 – 2003	11 - 12 ans	
	2000 – 2001	13 - 14 ans	
	1998 – 1999	15 - 16 ans	
	1996 – 1997	17 - 18 ans	
	1995 et avant	19 ans et plus	
	* 1974 et avant	40 ans et plus	
<p>Par décision du Comité Directeur de juin 2002 (cf. Règlements Administratifs & Sportifs), nous n'utilisons plus les « appellations » Poussins, Benjamins, ... qui sont à proscrire dans tout document. Les CNS (ou départements) doivent indiquer les âges ou années d'âge correspondants dans tous les documents « nationaux » diffusés.</p> <p>* Quand il n'y a pas de « catégorie spécifique » les adultes de « 40 ans et plus » participent avec ceux de « 19 ans et plus ». C'est le cas du Tir, par exemple, activité à laquelle peuvent participer les « anciens » sans qu'il y ait systématiquement des classements spécifiques.</p> <p>ATTENTION : pour certaines activités, les catégories sont différentes (cf. règlement spécifique) !</p>			<p>Consulter le site national Internet et/ou les circulaires d'organisation.</p>

*** Les Activités Cyclistes feront l'objet d'un cas particulier pour la prochaine saison sportive. Une prochaine communication sur les catégories d'âges en activités cyclistes viendra préciser les modalités.**



IMPORTANT

✚ **Le Championnat National GRS Equipes et Festival** se déroulera les 7 et 8 juin 2014 à Toulouse (31).

→ **La circulaire d'organisation** est téléchargeable sur le site internet

http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/Dossier_GRS_Equipes_et_festival_Toulouse.pdf

✚ **La fiche d'identification :**

http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/la_fiche_identification.doc

✚ **La fiche forfait :**

<http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/fiche-forfait.doc>

✚ **La fiche restauration :**

<http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/FICHE-RESTAURATION.doc>

✚ **Le bon de commande débardeurs :**

<http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/bon-de-commande-debardeur.doc>

✚ **La fiche d'identification CD Audio :**

<http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/fiche-identification-cd-audio.doc>

✚ **Le récapitulatif des droits d'engagement :**

<http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/fiche-recapitulatif.doc>

✚ **Le Championnat National de Tir à l'Arc** se déroulera les 7 et 8 juin 2014 à la Mure (38).

→ **La circulaire d'organisation** est téléchargeable sur le site internet :

http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/2014_Dossier_National_diffus%C3%A9.pdf

→ **La fiche récapitulative :**

http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/Copie_de_Fiche_R%C3%A9servation_Diffus%C3%A9.xls

✚ **Le Championnat National A de Tennis de Table** se déroulera les 7 et 8 juin 2014 à Châteauneuf en Thymerais (28).

→ **La circulaire d'organisation** est téléchargeable sur le site internet

<http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/PLAQUETTE-COMLETE-A-2014.pdf>

→ **Les fiches à remplir :**

<http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/fiche-TT-A-.doc>

VIE SPORTIVE

✚ **Le Rassemblement National Jean Macé de Tennis** se déroulera les 7, 8 et 9 juin 2014 à Créteil (94).

→ **La circulaire d'organisation** est téléchargeable sur le site internet :

<http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/circulaire-complete-2014.pdf>

→ **La fiche d'inscription** :

<http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/fiche-inscription-2014.doc>

✚ **Les finales nationales UFOLEP Foot à 11** se dérouleront les 7 et 8 juin 2014 à Appoigny (89).

→ **La circulaire d'organisation** est téléchargeable sur le site internet :

http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/circulaire_d%27organisation_Finales_Nationale_APPOIGNY_2014.pdf

✚ **La fiche identification et repas** :

<http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/Fiche-identification-et-repas.doc>

✚ **Le Championnat National de Natation** se déroulera les 7 et 8 juin 2014 à Meaux (77).

→ **La circulaire d'organisation** est téléchargeable sur le site internet :

http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/circulaire_nationaux_natation_2014.pdf

→ **Les engagements** :

http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/Nationaux_Natation_2014_-_Fiches_engagements.xls

✚ **Le Critérium National Boules Lyonnaises** se déroulera les 28 et 29 juin 2014 à Caussade (82).

→ **La circulaire d'organisation** est téléchargeable sur le site internet :

http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/Dossier_d%27organisation_Boules_2014-bis.pdf

→ **Le Championnat National Athlétisme Été** se déroulera les 28 et 29 juin 2014 à Le Neubourg (27)

→ **La circulaire d'organisation** est téléchargeable sur le site internet :

http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/DOSSIER_NATIONAL_UFOLEP_NAC_28-29_JUIN_2014.pdf

Engagements Challenge Equipes :

http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/Feuille_engagement_challenge_EQUIPE_2014.xls

Engagements Challenge Equipes mixte :

http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/Feuille_engagement_challenge_EQUIPE_MIXTE_2014.xls

Engagement individuel :

http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/Feuille_engagement_individuel_2014.xls

Fiches officiels :

http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/FICHE_OFFICIELS_2014.xls

✚ **Le Critérium National de Twirling Bâton** se déroulera les 28 et 29 juin 2014 à Salaise sur Sanne (38).

→ **La circulaire d'organisation** est téléchargeable sur le site internet :

http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/National_twirling_28_29_06_2014.pdf

→ **Les engagements Individuels**

http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/Engagement_National_twirling_28_29_06_2014.doc

Cont@ct n°17 du 1^{er} juin 2014

VIE SPORTIVE

La fiche restauration et divers :

http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/Restauration_et_divers_National_twirling_28_29_06_2014.doc

✚ **Le Rassemblement National Jeunes et Sarbacane de Tir à l'Arc** se déroulera les 5 et 6 juillet 2014 à Ancelle (05).

→ **La circulaire d'organisation** est téléchargeable sur le site internet :

http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/Dossier_d%27Inscription_2014.pdf

→ **Les quotas**

http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/Quotas_diffus%C3%A9s.pdf

→ **La fiche récapitulative :**

http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/Fiche_R%C3%A9capitulative_Rassemblements_2014.xls

✚ **Le Championnat National de Pétanque** se déroulera les 4, 5 et 6 juillet 2014 à Limoges (87).

→ **La circulaire d'organisation** est téléchargeable sur le site internet :

http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/Dossier_National_UFOLEP_P%C3%A9tanque_2014.pdf

→ **Les fiches de tee-shirts et récapitulatif :**

<http://www.ufolep.org/modules/kameleon/upload/FICHES-COMMANDE-TS-IDENTIFICATION.doc>

APPEL A CANDIDATURE GT ACTIVITES GYMNiques ET PETITE ENFANCE

1- Liminaire

L'accueil et le développement global du public petite enfance (0-6 ans) sont un axe fort du Plan National de Développement de la fédération.

Le projet éducatif UFOLEP « Enfance – Jeunesse » prend en compte les différents temps de l'enfant dont l'accueil en association sur le temps « extrascolaire ».

Les activités gymniques et plus précisément d'éveil corporel sont des supports propices au développement psycho moteur, cognitif et sensoriel de l'enfant.

En lien avec les priorités définies par l'Equipe Pédagogique Nationale « Petite Enfance », la Commission Nationale Sportive (CNS) de Gymnastique Artistique et de Trampoline souhaite consolider/renforcer/élargir le périmètre et le potentiel des activités en direction de la petite enfance par la conception d'outils pédagogiques intégrés au Brevet Fédéral d'Animateur Gymnastique et Trampoline. Il ne s'agit pas de former de futures gymnastes à la compétition mais de proposer des programmes d'activité qui auront pour finalité de :

- Structurer le schéma corporel
- Diversifier les conduites motrices
- Développer les capacités psychomotrices
- Eveiller les sens
- Favoriser l'autonomie et la socialisation

Le but étant d'accompagner le réseau d'associations UFOLEP de Gymnastique et les commissions techniques départementales / régionales à prendre en compte la diversité des pratiques et des publics.

2. Mission du GT

La CNS Gymnastique Artistique et Trampoline et le GTN Petite Enfance ont donc besoin d'étoffer leurs moyens humains et leurs compétences en s'appuyant, sur un groupe de travail ponctuel, selon la mission suivante :

- Elaboration de contenus et d'outils pédagogiques pour l'animation et la programmation de séances d'activités physiques, ludiques et de jeu
- Intégration de ces contenus et outils au PNF

Il est impératif de posséder des compétences techniques et pédagogiques.

La mission de ce Groupe de Travail est d'une durée d'un an maximum en fonction de l'avancée des travaux. L'investissement à ce GT nécessite la participation à 2, 3 réunions physiques dont la première est programmée les 5 et 6 juillet 2014.

Le reste des travaux et échanges se fera de manière individuelle et via les outils de visio-conférence.

**CANDIDATURE GROUPE GYMNIQUE « PETITE ENFANCE »
A RETOURNER AVANT LE 15 JUIN 2014**

**A Monsieur Jean-Louis MARRE
Responsable national de la Gymnastique Artistique**

 jeanlouismarre@msn.com

Comité UFOLEP :

Nom et prénom du candidat :

Quelle est votre motivation pour intégrer ce groupe de travail ?

Quelle est votre expérience en la matière (à l'UFOLEP et en dehors de l'UFOLEP) ?

 Face à face pédagogique

 Elaboration de contenus pédagogiques

Signature du président du
Comité départemental

Signature du participant

Cachet du comité UFOLEP